

## ATTESTATION pour les DEBITS DE BOISSONS (1)

dans le cadre de l'arrêté royal du 13 décembre 2005 portant interdiction de fumer dans les lieux publics

### DONNEES GENERALES DE L'ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Exploitant :

Numéro d'entreprise ou d'établissement :

Numéro de téléphone :

Numéro de fax :

E-mail :

Site web :

### DECLARATION DE L'EXPLOITANT

Je soussigné(e) déclare que, pendant l'année ..... et pour l'établissement concerné

- la part des achats de produits destinés à la fabrication et à la vente de repas ne dépasse pas 1/3 du total des achats de boissons et de denrées alimentaires (2)
- la part des repas ne dépasse pas 1/3 des ventes totales de denrées alimentaires (2)

Faite à ..... le .....

L'exploitant,

.....(3)

### DECLARATION DE L'EXPERT-COMPTABLE/DU REVISEUR D'ENTREPRISE

Je soussigné(e), expert-comptable / réviseur d'entreprise (1) de l'établissement précité, déclare sur l'honneur que les déclarations de l'exploitant sont conformes à la dernière déclaration d'impôts de la personne physique ou morale qui exploite l'établissement.

Faite à ..... le .....

L'expert-comptable / réviseur d'entreprise (2),

.....(3)

(1) Etablissement horeca dont l'activité principale et permanente consiste à servir des boissons, dont des boissons contenant de l'alcool éthylique, pour consommation sur place, sans que la consommation de ces boissons ne soit soumise à l'obligation de consommer un repas préparé

(2) Biffer les mentions inutiles

(3) Nom + Signature